

D'une rive à l'autre

Saint-Laurent (47)

signe le premier contrat Natura 2000 de la Garonne en Nouvelle-Aquitaine,

La population au cœur du projet

Ancien village de cordeliers, Saint-Laurent fournissait les cordes qui équipaient les navires sillonnant la Garonne. Après lui avoir quelques peu tourné le dos, la commune travaille depuis quelques années pour retisser le lien qui l'unissait au fleuve.

Ce volontarisme s'illustre par la première signature d'un contrat Natura 2000 en 2017 et prend tout son sens en 2018 avec l'implication de la population dans les actions mises en œuvre. Au-delà de Saint-Laurent, cette dynamique est révélatrice d'une tendance de fond : le rapprochement des populations avec la Garonne.



▲ A Saint-Laurent, plantation de la ripisylve par les écoliers.



▲ Chantier citoyen sur l'atterrissement.

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 et plus largement dans les actions portées par le SMEAG, un travail de sensibilisation est mené, dans une logique « participative » auprès du public afin de faire connaître les enjeux écologiques de la Garonne. Cette sensibilisation consistait entre autres en une collecte de déchets participative qui a permis de ramasser 4m³ à Lormont (Rive Droite de la Garonne dans la métropole bordelaise) lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, une séance de plantation menée avec les élèves de l'école communale sur la commune de Lagruère (47), une visite commentée en canoé et paddle pour découvrir sous un nouveau jour la roselière de Cazères... il serait trop long d'énumérer toutes ces initiatives. (Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site smeag.fr)

La genèse du projet à Saint-Laurent

Dans le Lot-et-Garonne un peu en amont de la confluence avec le Lot, Saint-Laurent est intégralement situé en zone inondable, ce qui a pour conséquence de geler l'occupation des sols. Mais cela n'a pas empêché la commune, classée en zone Natura 2000, de voir en la Garonne bien plus qu'une contrainte : un atout et une véritable opportunité pour la qualité de vie des habitants. Le diagnostic Natura 2000 avait identifié la présence d'un habitat d'intérêt communautaire situé sur un atterrissement¹ de la

Garonne. Certains arbres présents commençaient à « fermer » le milieu et, sur ce secteur, la jussie (une espèce invasive) menaçait les espèces locales. Par ailleurs, au niveau de l'atterrissement, la berge était dénuée de végétation, comme une cicatrice laissée par une ancienne activité d'extraction de granulats. Face à ce constat, un diagnostic écologique a été lancé par le SMEAG en juin 2017 afin d'établir un programme de travaux qui répond à cette situation et aux enjeux du site (contenus dans le « Document d'Objectifs » du site Natura 2000 appelé DOCOB).

Les laurentais se retroussent les manches

Initialement, le SMEAG a proposé à la commune de Saint-Laurent un contrat portant sur la restauration de l'atterrissement et de la ripisylve, puis sur l'entretien de ces milieux. L'objectif était de conserver l'habitat menacé, de remobiliser les sédiments pour favoriser la dynamique fluviale et de restaurer la continuité écologique sur la berge avec la restauration de la ripisylve (trame verte).

Mais, il se trouve que les travaux lourds portant sur l'atterrissement étaient déjà prévus par l'État (DDT47) dans son programme sur le Domaine Public Fluvial, c'est pourquoi cette première phase intégralement prise en charge par l'État a pu être sortie du contrat Natura 2000. Le diagnostic réalisé par le SMEAG a permis d'orienter les travaux lourds pour minimiser les impacts sur le milieu.

▼ Avant les travaux, la végétation fixe les sédiments,



Les phases suivantes, la restauration de la ripisylve et l'entretien des milieux sur 4 ans, sont portées par la commune dans le cadre du contrat... et c'est là que les habitants entrent dans la danse. Tout d'abord, les écoliers de la commune, soit une trentaine d'enfants, ont participé aux plantations des arbres et arbustes (130 plantations au total). Une belle entrée en matière pour leur expliquer l'importance de la ripisylve et la démarche Natura 2000. Nul doute que leur récit, une fois rentrés chez eux, a permis à bon nombre de parents d'en savoir plus sur la Garonne ! L'entretien de l'atterrissement et des plantations, phase 2 du contrat est assuré par les services de la commune et les habitants. Il s'agit de s'assurer du bon développement des plants en évitant par exemple l'installation d'espèces invasives. De nouvelles plantations sont parfois nécessaires. Au niveau de l'atterrissement, des campagnes d'arrachage permettent de conserver la mobilité des sédiments en évitant la fixation par les végétaux. En 2018, une vingtaine de personnes a coopéré. Ce chantier participatif est aussi un moment de découverte du patrimoine naturel grâce à la présence de l'animateur Natura 2000 du SMEAG. Il permet de faire découvrir aux habitants les richesses de la Garonne et l'intérêt de les préserver, voir même de les restaurer.

Vous êtes élus, vous avez un projet de ce type, n'hésitez pas à contacter l'équipe du SMEAG qui saura vous accompagner !

Un coût minime pour la commune

Phase 1 : les travaux sur l'atterrissement
La dévégétalisation de l'atterrissement (hors roselière) et l'arrachage de la jussie, pour un montant de 37 000 euros, ont été intégralement pris en charge par l'État. Cette phase ne fait pas partie du Contrat Natura 2000 à proprement parler.

Phase 2 et 3 : les plantations et l'entretien
Le coût du contrat N2000 (phases 2 + 3) est de 13 000 euros. Il est essentiellement pris en charge par l'Europe et l'État. La commune contribue à hauteur de 595 euros et elle bénéficie d'une subvention de 10 680 euros pour assurer l'entretien sur 4 années.

¹ Un atterrissement est un dépôt de matériaux alluvionnaires (galets, graviers, sables...) érodés en amont et déposés notamment lors des crues, par le cours d'eau dans certaines zones en aval, formant ainsi des bancs qui modifient la dynamique fluviale (actuenvironnement.com, consulté le 17/06/19).



▲ L'implication des habitants est partie intégrante de la démarche Natura 2000. Ici visite guidée sur l'eau de la roselière de Cazères qui a signé le premier contrat Natura 2000 sur la Garonne de la région Occitanie.



Deux questions à...

Guy Clua, maire de Saint-Laurent

D'où vient ce projet ?

Garonne, c'est à la fois la richesse et la faiblesse du village. Nous avons les crues fréquentes et aussi des terres fertiles grâce aux alluvions. A Saint-Laurent, il y a eu la culture du chanvre pour la fabrication des cordes de navires, puis du maraîchage sur nos terres fertiles grâce aux alluvions. Pendant une vingtaine d'années, il y a eu une activité de dragage de granulats, jusqu'à ce que ce soit interdit. Le site d'extraction n'avait jamais réellement été réhabilité. Nous avions sur ce site 500 mètres de berges qui n'étaient plus arborées. Comme je siégeais au COPIL Natura 2000 au SMEAG, j'ai pu discuter avec Mathieu Beaujard (animateur Natura 2000) de l'idée de retrouver de la continuité écologique sur cette berge. C'est comme cela que le projet de contrat Natura 2000 est né.

Comment la population a-t-elle été associée ?

Garonne, c'est un élément de notre identité. C'est important de la connaître, d'en prendre soin. Nous entretenons le chemin de halage sur la commune pour que les gens puissent se balader. C'est très fréquent le week-end ! Dans le cadre du contrat Natura 2000, nous nous sommes engagés à assurer l'entretien. Nous organisons deux journées par an. Une avec les enfants et les enseignants de l'école pour le suivi de leurs plantations. La deuxième journée avec les habitants pour l'arrachage des arbustes sur l'atterrissement et des plantes invasives. L'idée est d'inviter les gens à redécouvrir leur fleuve différemment. Je sollicite Mathieu Beaujard pour qu'il puisse venir expliquer ce qui est fait. C'est très important pour expliquer la richesse de notre territoire. Cette année nous allons donner un côté plus convivial à tout cela, faire des grillades... Et puis nous avons d'autres projets pour mettre en valeur la richesse environnementale avec des panneaux pédagogiques, un observatoire de frayère d'aloses... ce ne sont pas les idées qui manquent !